

COMMUNE SERVANCE-MIELLIN

DATE	REDACTEUR	DIFFUSION
27 septembre 2024	SAINTIGNY Henri	Conseillers Municipaux
TYPE	PRESENT(S)	ABSENT(S)
Procès-verbal Conseil Municipal du 26 septembre 2024 à 20h00	<p>14 membres du Conseil présents : DAVAL C, FAIVRE G, GOESSENS A, GRANDMOUGIN J-S, GROSJEAN T, JEANROY Y, MOUGENOT G, MOUGENOT T, POULMAR G, SAILLEY V, SAINTIGNY H, SONTOT S, TOURDOT J, WECHEIDER A.</p> <p>Secrétaire de séance : GROSJEAN T.</p>	<p>4 membres du Conseil absents : JEANROY T, LARIQUE G, SOLGADY E, XOLIN C.</p> <p>Quorum atteint.</p>
SUJET	COMMENTAIRE	DECISION
Procès-verbal du Conseil Municipal du 04 juillet 2024	<p>Le Maire rappelle les principaux sujets abordés lors de ce Conseil du 04 juillet 2024 à savoir : étude chaufferie biomasse, schéma directeur assainissement, exploitation forêt communale. Ce compte-rendu provisoire n'amène pas de commentaires particuliers.</p>	<p>Approbation à l'unanimité.</p>
Gestion des pylônes de téléphonie mobile	<p>Cette question a déjà été évoquée en conseil municipal les 2 juillet 2019 et 24 septembre 2019 avec une proposition de reprise de gestion des pylônes par la société PATRIM'ACT. A l'époque, elle avait été refusée car elle pouvait être mal interprétée par les opérateurs de téléphonie mobile.</p> <p>Le 1^{er} janvier 2020, la société PATRIM'ACT est devenue VALOCIME qui a formulé une nouvelle proposition de reprise de gestion des pylônes avec cette fois l'accord de l'AMF (Association des Maires de France). Le contexte ayant changé.</p> <p>Les opérateurs de téléphonie mobile, devant l'importance de l'investissement pour passer à la 5G, ont cédé la gestion des pylônes à des sociétés indépendantes dites TOWERCO. VALOCIME veut récupérer un maximum de pylônes et se substituer à ces dernières sociétés avec l'objectif d'une meilleure répartition des ressources au profit des propriétaires fonciers (à la date d'aujourd'hui, VALOCIME compte déjà plus de 2 200 sites).</p> <p>Dans notre cas, cette évolution interviendrait à l'issue des 3 contrats en cours (2 en 2029, 1 en 2031) pour une durée de 12 ans. Les ressources issues de ces nouveaux contrats seraient en amélioration de l'ordre de 47 % par rapport au maintien avec le locataire actuel.</p> <p>La question est de savoir si on accepte ce changement de locataire avec une indemnité de réservation de 200 €/an dès maintenant jusqu'à la signature du nouveau contrat.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 10 (sur 14 votants) Abstention : 4</p>

Approbation du rapport annuel sur l'assainissement 2023	<p>Ce rapport annuel est obligatoire, il regroupe les données techniques et financières concernant notre système public d'assainissement.</p> <p>Quelques éléments synthétiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volume facturé 17 682 m³ - Facturation 120 m³ 104,72 € - Facturation 80 m³ 80,08 € - Etat de la dette 3 emprunts en cours Capital restant dû 107 909,03 € - Capacité d'autofinancement 99 515,24 € <p>Le Conseil Municipal doit approuver ce rapport.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 14 (sur 14 votants)</p>
Attribution d'une prime à la construction	<p>Le Conseil Municipal a créé une prime à la construction sur notre territoire d'une valeur de 4 000 €uros.</p> <p>Il est proposé de l'attribuer à M. Sébastien MOUGENOT qui a réalisé une construction nouvelle au 27, avenue Charles de Gaulle.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 14 (sur 14 votants)</p>
Décision modificative n° 1 – Budget principal commune	<p>Dans le cadre du déploiement du Schéma Directeur des Mobilités Douces, le Pays des Vosges Saônoises a décidé de favoriser le stationnement des cycles par l'acquisition d'arceaux vélos pour les implanter sur le périmètre du Pays. Notre commune en a reçu 6, 3 déjà implantés au parking du Saut de l'Ognon, 3 à venir au Menisot.</p> <p>Budgétairement, il s'agit d'intégrer la valeur de ces 6 arceaux dans l'actif de la commune. Le Trésor Public a souhaité que cela se réalise par une décision modificative d'une valeur de 900,00 €.</p>	<p><u>Délibération</u> :</p> <p>POUR : 14 (sur 14 votants)</p>
Questions diverses	<p>Le Maire a souhaité que l'on fasse le point sur les travaux en cours de l'année 2024 ainsi que de l'avancement des principaux projets en chantier.</p> <p>Voirie</p> <p>La réfection de la partie terminale de la route des Landres ainsi que le point à temps sont terminés. Il reste à réaliser le parking de la salle des fêtes de SERVANCE ainsi que la mise en ordre des fossés.</p> <p>En plus, nous avons dégagé un forfait de 40h pour faire un 2^{ème} fauchage des bords de route qui devrait être réalisé d'ici 2 semaines.</p> <p>Cimetière</p> <p>Le 30 juillet 2024, les membres du Conseil présents ont décidé à la majorité de retenir la solution enherbage. Après mise en ordre des allées du cimetière à la fois par la société VALDENNAIRE et les employés communaux, la plantation est prévue le 30 septembre et 1^{er} octobre.</p>	

Abribus	Le montage final a été effectué dernière semaine d'août, ce qui a permis de le rendre opérationnel dès la rentrée scolaire en accord avec le Service Transport de la Région BFC. Le réflexe chez les enfants était là dès le 1 ^{er} jour.	
Toiture mairie	La décision finale de l'Administration est intervenue trop tard pour une réalisation cet été. Si le temps le permet, une réalisation aux congés scolaires de la Toussaint est envisagée.	
Micro-crèche	Le démarrage est effectif depuis début septembre. Les fondations sont terminées. Le maçon est prévu semaine 41 après réception du ferrailage.	
Rénovation du bâtiment route de Faucogney	Le planning envisagé est toujours confirmé par l'Architecte, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Permis de construire en octobre - APD en décembre (pour permettre dépôt des subventions) 	
Chaufferie biomasse	Lancement des consultations pour maîtrise d'œuvre début octobre.	
Schéma Directeur Assainissement	2 subventions acceptées (Etat, Département), 1 reste en attente (Agence de l'Eau). Lancement fin septembre consultation pour le choix du bureau d'études qui assurera la maîtrise d'œuvre.	
Eau potable	Ingénierie 70 assure la maîtrise d'œuvre du projet de renforcement de la rue des Moussières. Il est prévu un travail sur terrain le 15 octobre.	
DAB	Une conseillère demande à ce qu'un travail de nettoyage soit effectué autour du DAB, lieu de passage très fréquenté.	
Evènement	M. le Maire s'étonne qu'un nombre très réduit de conseillers participe à la cérémonie patriotique du 80 ^{ème} anniversaire le 28 septembre mais aussi le 05 octobre à la Côte 820.	